Aviation militaire.—Elle comporte deux branches bien distinctes, (1) opérations pour les autres ministères du gouvernement fédéral et pour les gouvernements provinciaux et (2) entraînement; l'une et l'autre sont du ressort de the Royal Canadian Air Force.

Les opérations civiles comportent des patrouiles pour la prévention ou l'extinction des feux de forêts, le levé de plans aérien, la protection des pêcheries et les transports dans les parties les plus reculées du pays, où le chemin de fer n'a pas pénétré. Les bases affectées à ce genre d'opérations sont Vancouver, C.B., High River, Alta., Winnipeg, Man. et Dartmouth, N.-E.

La formation des aviateurs s'opère au Camp Borden, puis ils exécutent à Ottawa les expériences nécessaires pour se perfectionner dans leur art.

On trouvera dans ce volume, au chapitre consacré à l'Administration, les détails de l'organisation de l'aviation militaire canadienne et les crédits qui lui sont affectés.

VIII.—CANAUX.

Antérieurement à la période de construction des voies ferrées, qui commença au Canada vers le milieu du dix-neuvième siècle, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le St-Laurent, les grands lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues des transports, mais ces routes étaient interrompues à certains points, ce qui nécessitait des portages. Les canaux du Canada furent construits, en principe, pour éliminer ces portages.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte au canal de Lachine, commencé en 1700 par des colons Français, mais ce ne fut qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les routes d'eau furent améliorées; au commencement du dix-neuvième siècle, l'accroissement du commerce, tant intérieur qu'extérieur, et l'introduction de la navigation à vapeur appelèrent l'attention sur les canaux, lesquels devinrent bientôt les artères de la vie commerciale du pays, quoiqu'ils eussent été, à l'origine, destinés à faciliter les opérations militaires.

1.—Réseau des canaux.

Ce réseau se compose de six canaux, exploités par l'Etat, faisant communiquer entre eux les lacs, les fleuves et les rivières navigables; ces canaux relient (1) Port Arthur ou Fort William à Montréal; (2) Montréal à la frontière internationale, près du lac Champlain; (3) Montréal à Ottawa; (4) Ottawa à Kingston et Perth; (5) Trenton, sur le lac Ontario, au lac Huron (inachevé) et (6) les lacs Bras d'Or, île du Cap Breton, à l'océan Atlantique. La longueur totale de ces canaux ne dépasse pas 117·2 milles, mais en ajoutant celle des cours d'eau qu'ils relient on obtient un réseau de voies navigables d'environ 1,594 milles.

Canaux du St-Laurent.

Le groupe des canaux du St-Laurent, l'un des tronçons de la voie d'eau de Montréal à Port Arthur, comprend six canaux distincts échelonnés entre Montréal et Prescott; ajoutons-y le chenal dragué dans le lit du St-Laurent entre Montréal et Québec.

Canal de Lachine.—Dès les premières années du 18ième siècle, les religieux sulpiciens firent une première tentative pour obvier aux rapides de Lachine au moyen d'un canal. Le canal actuel, qui suit le même tracé, fut construit entre les années 1818 et 1825 et ouvert à la navigation en 1824. Il avait alors sept écluses et permettait le passage des embarcations ne tirant pas plus de 4½ pieds d'eau. Des travaux d'élargissement commencés en 1843 et terminés en 1848 amenèrent